



MAIRIE DE TOUCY Place de l'Hôtel de Ville BP 36 89 130 TOUCY

☎ 03 86 44 28 44 ✉ mairie.toucy@ville-toucy.fr

ARRETE : AUTORISATION LA POSE DUNE ENSEIGNE "LE PETIT MONDE DE MOLLY"
- SUR UN IMMEUBLE SIS 46 BOULEVARD PIERRE LAROUSSE 89130 TOUCY

AR 2026-04-137

Le Maire de la Ville de TOUCY

Vu le Code générale des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 581-18 et L 581-21, R 581-9 à R 581-13, R 581-16 et R 581-58 à R 581-65,

Vu la demande d'autorisation d'enseigne susmentionnée,

Vu la demande d'autorisation préalable enregistrée sous le n° AP0894192600003, concernant l'installation d'une enseigne sur un immeuble sis 46 Boulevard Pierre Larousse à TOUCY (Yonne), déposée le 10 Mars 2026 par la SARL LP2M, représentée par Monsieur GUENAND Sébastien domicilié 46 Boulevard Pierre Larousse 89130 TOUCY.

Vu l'avis favorable de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche Comté – Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Yonne en date du 22 Avril 2026

Considérant que le projet respecte la réglementation nationale des publicités, enseignes et préenseignes.

ARRETE

Article 1 : L'autorisation d'installation d'une enseigne sur la façade 46 Boulevard Pierre Larousse TOUCY (Yonne), objet de la demande susmentionnée est accordée.

Article 2 : Le bénéficiaire de l'autorisation ou le demandeur qui se voit opposer un refus d'autorisation d'installer une enseigne qui désire contester cette décision peut saisir le Tribunal Administratif de Dijon d'un recours contentieux dans les deux mois suivant la notification de la décision contestée. Dans ce même délai, il peut également saisir le maire d'un recours gracieux ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse du maire (l'absence de réponse du maire au terme d'un délai de deux mois, vaut rejet implicite du recours gracieux).

Fait à TOUCY, le 23 avril 2026

Le Maire

Olivier XIBERRAS

